

DEMANDE DE MOBILISATION DU DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION (DIF)

POUR UNE FORMATION INSCRITE AU VOLET DEPARTEMENTAL DU PLAN
DE FORMATION 2016/2017

(A UTILISER APRES PUBLICATION DU PLAN DEPARTEMENTAL DE FORMATION FIN
JUN 2016 – IDENTIFIANT SOUS LA FORME 16D03400.. ou 16A011....)

A retourner au Bureau formation continue 1^{er} degré – DSDEN Hérault **par courrier électronique :**
ce.iena34@ac-montpellier.fr
avant le **vendredi 23 septembre 2016**, délai de rigueur.

Nom et Prénom :

Date de naissance :

Corps / grade :

Fonction :

Ecole ou établissement :

Adresse personnelle :

Tel (école) :

Tel (domicile) :

Mail :

Avez-vous déjà bénéficié du DIF : OUI ☐ NON ☐

Si OUI, précisez l'année scolaire et la formation :

**demande la mobilisation de mon droit individuel à la formation (DIF), au titre du décret n°
2007-1942 du 26-12-2007, pour suivre la formation départementale suivante :**

Identifiant de la formation (sous la forme 16D03400.. ou 16A011.....) :

Intitulé de la formation :

A, le
(SIGNATURE DU CANDIDAT PRECEDEE DE LA MENTION MANUSCRITE « LU ET APPROUVE »)

Avis et signature du supérieur hiérarchique :

IMPORTANT : Le traitement des demandes relève du calendrier général de validation des inscriptions au volet départemental du plan académique unique de formation. Cette fiche ne vaut pas inscription à la formation elle-même, inscription à laquelle il convient de procéder via l'application GAIA.